Zeitschrift: Technique agricole Suisse **Herausgeber:** Technique agricole Suisse

Band: 49 (1987)

Heft: 15

Artikel: Le comportement des porcs : connaissances utiles pour la construction

des porcheries

Autor: Troxler, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1085109

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TA-Spécial TA 15 / 87

Le comportement des porcs – connaissances utiles pour la construction des porcheries

J. Troxler, Office vétérinaire fédéral, service d'examens des installations d'étables, Tänikon

La garde de nos porcs domestiques est continuellement soumise à des changements. Autrefois, la garde extensive pour les besoins personnels était prédominante. La demande croissante de la viande porcine bon-marché en a intensifié la garde et la production. On a cherché des formes de garde sans litière et nécessitant peu de place. Il est vrai que les connaissances faites ces dernières années ont amené des améliorations des points de vue hygiénique et technique de travail. Des maux, des blessures et des comportements anormaux ont toutefois mis en évidence qu'une vérification des systèmes de garde s'impose sans négliger toutefois les avantages relatifs à l'hygiène et la technique de travail. L'objectif de ces élucidations consiste à présenter des systèmes de garde traditionnels, de revendiquer les besoins relatifs à la garde vus par le porc et d'esquisser de nouvelles possibilités de stabulation.

Notions

Système d'élevage

Un système de garde représente l'espace vital d'un animal ou d'un groupe d'animaux développé par l'homme. Il renferme des pâturages, des abris et des stabulations, y compris les installations dont l'animal a besoin pour

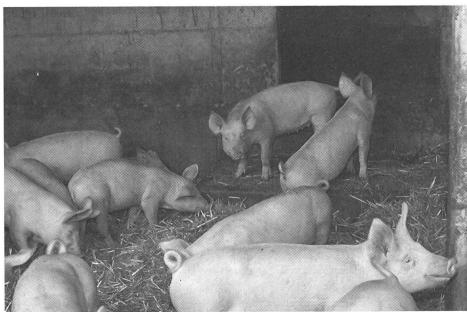
- son entretien (alimentation, eau, air frais, soins)
- l'évacuation (fèces, urine, air d'évacuation)
- la production (lait, œufs, laine, viande).

La détention convenable des animaux offre au porc un environnement où il peut se comporter normalement, où il ne se blesse pas, où les fonctions corporelles ne sont pas perturbées et où la capacité d'adaptation n'est pas démesurée.

Exigences du porc à son environnement

Il y a des actions réciproques entre un animal et son environnement qui se manifestent entre autres dans son comportement. L'alimentation, l'eau et l'air frais ne sont pas les seuls facteurs qui déterminent le développement normal et l'entretien de l'organisme. La possibilité d'exercer une activité, de faire des reconnaissances et des mouvements, la présence de places de repos protégées et le contact avec son espéce sont de même importance.

Les porcs sont des animaux qui aiment le contact. Ils cherchent des contacts entre eux et présentent souvent le même genre d'activités. Pour un développement normal, le contact entre le



Les porcs sont des animaux qui recherchent le contact.

(Photo: Zw)

porcelet et sa mère est important.

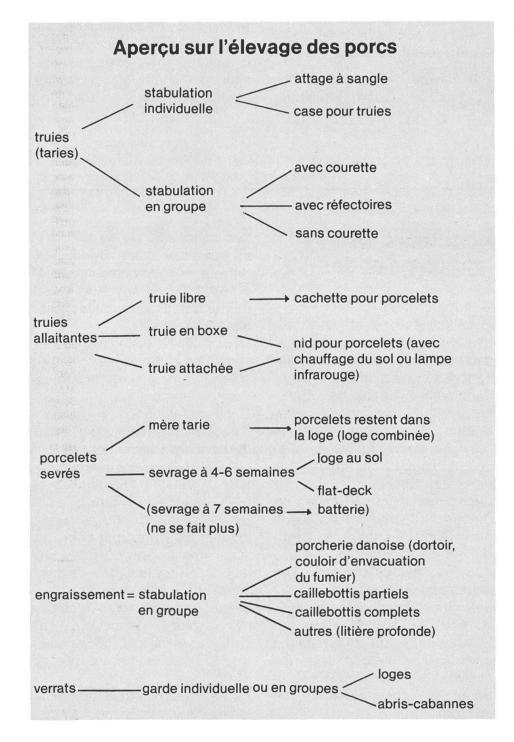
Gardés sur des prairies, les porcs passent une grande partie de leur activité à chercher leur nourriture, en fouissant la terre et en mangeant des racines, des vers et de larves.

Pour déféquer et uriner ils se rendent sur des endroits bien éloignés du dortoir. Ils effectuent leurs soins corporels en se frottant aux troncs, piliers ou murs rugueux. Pour des raisons anatomiques, ils ne peuvent pas se lécher comme le font p.ex. les bovins et les chiens, ils ne peuvent que se gratter au ventre et à la tête à l'aide des pattes postérieures. Par jours chauds,

les porcs se rendent dans la bauge. Le frottement de la peau avec du limon humide sert au rafraîchissement et aux soins de la peau.

Systèmes de détention convenable des animaux

- Les manques de la détention se manifestent par un comportement anormal, des blessures et des altérations de la peau. Leur apparition fréquente peut entraver le bien-être et la santé des animaux.
- Des améliorations se font souvent facilement en modifiant de façon minime les installations et le management.
- A long terme, on doit toutefois viser des systèmes de garde qui répondent à une détention convenable des animaux.
 - La stabulation individuelle continuelle des truies taries peut être remplacée par la stabulation en groupe avec réfectoires ou avec des réfectoires-dortoirs individuels et un couloir d'évacuation du fumier.
 - La loge de mise-bas doit répondre au besoins de la truie et des porcelets. Les porcelets ont absolument besoin d'un nid chaud protégé des courants d'air. La mise à disposition d'une litière permet à la truie de se comporter naturellement en faisant son nid. Les loges perforées ne répondent pas à ces exigences. Pour des raisons hygiéniques on recommande l'installation d'une grille se trouvant au fond de la loge. Ses dimensions s'élèvent à un tiers de la surface de la loge.



TA-Spécial TA 15/87

- Les porcelets sevrés peuvent être gardés en batteries «flat-deck» en accordant à chaque animal une surface de 0,3 m² au minimum, en mettant de la paille à disposition dans un râtelier et en utilisant une grille que les porcelets préfèrent. Un tiers au minimum de la loge doit être en sol solide. La garde dans la litière profonde dans la stabulation à front ouvert (système Koomans) ou dans les boxes (loges à caillebotis partiels, dortoir couvert et muni de litière) selon des études récentes
- menées en Hollande représentent des alternatives de détention convenable.
- Pour prévenir au cannibalisme on doit offrir aux porcs d'engraissement de la paille; les loges ne doivent pas être surchargées.

La garde dans la stabulation à front ouvert sur litière profonde ou dans les boxes représentent des alternatives par rapport aux systèmes d'engraissement traditionnels.

 A l'avenir, les besoins des porcs par rapport à l'environnement seront davantage considérés lors du développement des systèmes de garde. Les formes de détention convenable ne favorisent non seulement le bien-être des porcs, ils englobent aussi des aspects économiques positifs.

Il faut toutefois aussi considérer les aspects hygiéniques et techniques. Pour obtenir des solutions valables, cela nécessite la collaboration entre les éleveurs d'animaux, les agronomes et les vétérinaires. (trad. b.g.)

Actualités

Publication pour les conducteurs de véhicules automobiles agricoles et des cyclomoteurs

Selon les prescripitions fédérales, pour pouvoir conduire des véhicules agricoles et des cyclomoteurs sur la voie publique, les personnes doivent être titulaires d'un permis de conduire. Le permis de conduire est délivré lorsque le requérant a réussi un examen théorique simplifié. Chaque candidat qui atteint sa 14e année an l'an 1988 est autorisé à passer l'examen (l'année 1974).

Les candidats sont instruits en matière de prescriptions sur la circulation et de signalisation routière par des instructeurs de l'ASETA resp. par l'Association bernoise de propriétaires de tracteurs. Les cours sont donnés par district en deux demijournées à au moins 14 jours

d'intervalle en général. Les candidats passent les examens devant des experts officiels immédiatement à l'issue des cours. Le permis de conduire de la catégorie G leur est délivré lorsque l'examen a été subi avec succès et lorsqu'ils ont atteint l'âge de 14 ans révolus.

L'émolument pour l'examen de théorie se monte à frs. 15.— et par examen, il sera perçu séparément un montant de frs. 5.— pour frais de déplacement. Pour le traitement de la demande et la délivrance du permis de conduire frs. 20.— seront perçus.

L'association de propriétaires de tracteurs perçoit pour les cours et le matériel un montant de frs. 27.– comme contribution aux frais.

Les candidats qui ne prennent pas part aux cours en commun doivent se soumettre à la procédure d'examen ordinaire et acquitter par conséquent les émoluments normaux.

Le permis de conduire pour les véhicules automobiles agricoles (cat. G) permet aussi de conduire les cyclomoteurs.

C'est pourquoi des jeunes candidats qui ont besoin d'un permis de conduire valable pour les cyclomoteurs peuvent aussi s'annoncer aux cours en commun et aux examens de la catégorie G. Les personnes qui désirent participer à ces cours sont priées de s'annoncer par écrit, en indiquant leurs nom, prénom, date de naissance et adresse précise, jusqu'au 11 janvier 1988 au bureau des experts d'automobiles du canton de Berne, Schermenweg 9, 3001 Bern/case postale 1367.

Bureau des experts d'automobiles du canton de Berne